

# 20

17



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 18

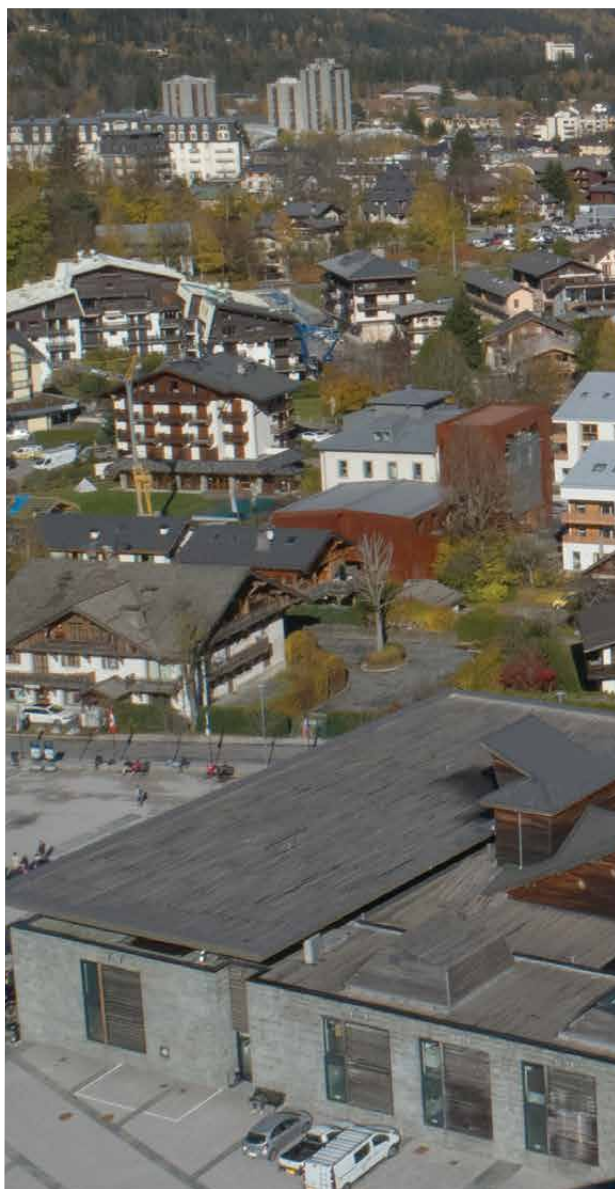
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE LA VALLÉE  
DE CHAMONIX-MONT-BLANC

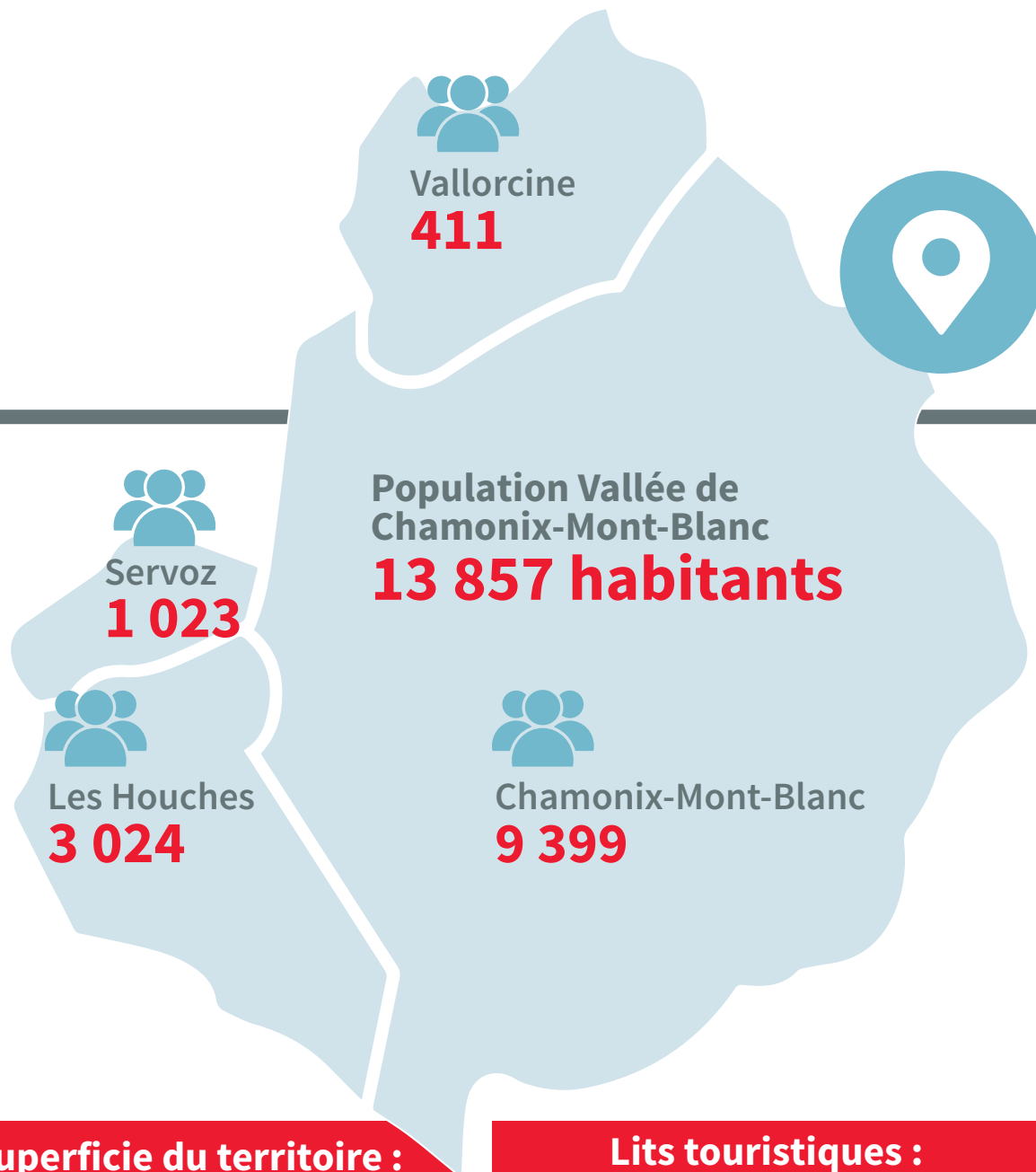




# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC

**L**a Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc a été créée le 14 décembre 2009 par arrêté préfectoral après validation des statuts par l'ensemble des 4 communes qui la composent (Vallorcine, Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches et Servoz). Elle a succédé en partie au SIVOM de la Haute-Vallée de l'Arve qui existait depuis 1966 et portait, pour le compte de ses 4 communes membres, un certain nombre d'opérations d'équipement communes ou d'actions intercommunales.





**Superficie du territoire :  
35 022 ha**

- Chamonix-Mont-Blanc : 24 546 ha
- Les Houches : 4 635 ha
- Vallorcine : 4 494 ha
- Servoz : 1 347 ha

**32 000 ha  
bénéficient d'une  
mesure de protection  
environnementale**

- soit **91,4 %** du territoire :
- Sites classés du massif et du balcon du Mont-Blanc
  - 3 réserves naturelles (Aiguilles Rouges, Carlaveyron, Vallon de Bérard)
  - Zone Natura 2000

**Lits touristiques :  
81 400**

- 20 700 lits chauds (hébergements professionnels)
- 15 700 lits tièdes (location des particuliers)
- 45 000 lits froids (résidences secondaires)

---

**SOMMAIRE**

---

P. 2-14  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC  
P. 15-31  
LES RÉALISATIONS 2017/2018



# LES INSTANCES :

## LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



**Eric Fournier**  
Président,  
Maire de Chamonix-  
Mont-Blanc



**Maurice Desailoud**  
1<sup>er</sup> Vice-Président  
"intégration communautaire",  
maire des Houches



**Nicolas Evrard**  
2<sup>e</sup> Vice-Président  
"territoire et innovation",  
maire de Servoz



**Jérémy Vallas**  
3<sup>e</sup> Vice-Président "jeunesse,  
emploi, insertion",  
maire de Vallorcine



**Marie-Noëlle Fleury**  
4<sup>e</sup> Vice-Président "sports",  
conseillère à Chamonix



**Michel Payot**  
5<sup>e</sup> Vice-Président  
"infrastructures et transports",  
conseiller à Chamonix



**Luc Barbier**  
6<sup>e</sup> Vice-Président  
"équipements culturels",  
conseiller aux Houches



**Pierre Slemett**  
7<sup>e</sup> Vice-Président  
"habitat et solidarité",  
conseiller à Chamonix



**Yvonick Plaud**  
8<sup>e</sup> Vice-Président  
"finances",  
adjoint à Chamonix



**André Jeandidier**  
9<sup>e</sup> Vice-Président "communication  
et moyens généraux",  
conseiller aux Houches



**Agnès Balmat**  
Les Houches



**Patrick Bouchard**  
Servoz



**Sylvie Cefali**  
Chamonix



**Xavier Chantelot**  
Les Houches



**Elisabeth Chays**  
Chamonix



**Emilie Choupin**  
Les Houches



**Jean-Michel Couvert**  
Chamonix



**Patrick Devouassoux**  
Chamonix



**Jacqueline Fattier**  
Chamonix



**Marie-Chantal Forte**  
Servoz



**Luc Hamonic**  
Les Houches



**Hélène Le Solleuz**  
Chamonix



**Nicole Mansart**  
Les Houches



**Sandrine Medeiros**  
Les Houches



**Michèle Rabbiosi**  
Chamonix



**Xavier Roseren**  
Les Houches



**Aurore Termoz**  
Chamonix

# UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

## Le Conseil communautaire

▲ Au sein du Conseil communautaire, les communes sont représentées par des conseillers communautaires issus des dernières élections, et répartis conformément aux statuts. Ces derniers ont été modifiés par arrêté préfectoral du 24 septembre 2018, à la suite d'une recomposition du Conseil communautaire :

Chamonix-Mont-Blanc : 13 délégués

Les Houches : 10 délégués

Servoz : 3 délégués

Vallorcine : 1 délégué

Soit un total de **27 membres** pour l'assemblée communautaire, partiellement modifiée en 2018.

## Le Président

▲ Par délibération du Conseil communautaire en date du 8 avril 2014, **Éric Fournier** a été élu **Président** de la Communauté de communes.

Il est le chef de l'exécutif, exécute les décisions du Conseil communautaire et représente la collectivité dans les actes de la vie civile, ordonne les dépenses et les recettes. Il est responsable de l'administration constituée par l'ensemble des services de la Communauté de communes. Il a par ailleurs reçu délégation du Conseil communautaire pour exercer un pouvoir de décision dans les domaines suivants :

- **Budget et finances** : création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires, opérations financières utiles à la gestion des emprunts, validation des conventions.
- **Marchés publics** : lancement des consultations de marchés publics, attributions des marchés en procédure adaptée en-deçà du seuil de 90 000€ HT.

## Le Bureau exécutif

▲ Il s'agit d'un organe composé du Président, des 9 Vice-présidents, et de 4 autres élus désignés par le Conseil communautaire lors de sa délibération du 18 juillet 2017.

Le Bureau exécutif détermine les orientations stratégiques des politiques et des projets pilotés par la collectivité. Il est également chargé de suivre les affaires courantes et de préparer l'ordre du jour des réunions du Conseil communautaire. Il a reçu délégation de ce dernier pour statuer dans les domaines suivants :

- **Représentation de la collectivité** : désigner les représentants de la collectivité dans les organismes extérieurs partenaires auxquels elle adhère ou participe.
- **Budget et finances** : souscription des lignes de trésorerie dans la limite d'un montant de 1 000 000 € ; validation des plans de financement des actions, projets, ou opérations dans la limite des montants inscrits au budget de la collectivité, et des conventions financières correspondantes ; adoption des partenariats financiers et des modalités définies dans les conventions correspondantes, pour des actions, projets ou opérations relevant de montants inscrits au budget de la collectivité ; adoption des tarifs publics communautaires des services mis en place en cours d'année.
- **Patrimoine communautaire** : gestion des contrats d'assurance, conclusion et révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas 3 ans ; aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600€ ; dépôt des demandes d'urbanisme et autres demandes d'autorisations réglementaires, conclusion des servitudes et accords de passage pour les réseaux.
- **Marchés publics** : attribution des marchés relevant de seuils de procédures non formalisées.
- **Actions en justice** : règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ; actions en justice.

Les décisions prises par délégation font l'objet de compte-rendu lors de chaque Conseil communautaire.

Les 9 Vice-présidents ont reçu une délégation par arrêté du Président et ont été chargés de gérer chacun un domaine de compétences spécifique. Pour ce faire, ils disposent d'une délégation de fonction et de signature.



# UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

## Les commissions thématiques

▲ Les commissions thématiques ont été déclinées à partir des délégations de fonctions de chaque Vice-président et complétées par des élus municipaux non issus du Conseil communautaire :

- Tourisme
- Territoire et Innovation, dont le groupe de travail Sentiers
- Jeunesse, Emploi et Insertion
- Sports
- Transports et Mobilité
- Équipements culturels et coordination de l'offre culturelle
- Habitat et Solidarité
- Finances et Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Moyens généraux et Communication
- Mutualisation des services
- Infrastructures, Eau et Assainissement, Rivières et milieux aquatiques

Placées sous l'autorité du Président et conduites par le Vice-président en charge de la thématique, elles se réunissent régulièrement pour discuter et débattre des dossiers et projets avant leur présentation en Bureau exécutif et leur vote en assemblée délibérante.

Une commission d'appels d'offres, ainsi qu'une commission de délégation de service public, composées chacune de 5 membres titulaires et 5 suppléants et présidées par le représentant du Président, ont également été installées suite à la désignation de leurs membres.



## La représentation dans les régies, structures intercommunales et associations partenaires

▲ Pour la gestion de ses services publics industriels et commerciaux, la Communauté de communes a créé 4 régies intercommunales intervenant sur le territoire communautaire :

- 3 régies dotées de la seule autonomie financière (budget annexe) :
  - Régie Vallée de Chamonix Propreté pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, la gestion des déchetteries de Bocher et du Closy.
  - Régie Eau, alimentation et distribution de l'eau potable.
  - Régie Assainissement, collecte des eaux usées et traitement de l'assainissement collectif au niveau de 2 stations d'épuration (STEP Trabets pour Chamonix, les Houches, Servoz et STEP de Barberine pour Vallorcine, et service d'assainissement non collectif).
- 1 régie dotée de l'autonomie morale (conseil d'administration indépendant) et financière (budget annexe) : Régie Vallée de Chamonix Communications, chargée du déploiement de la fibre optique et de l'aménagement numérique du territoire.

▲ La Communauté de communes adhère à un certain nombre de Syndicats et groupements de collectivités :

- Le SITOM des Vallées du Mont Blanc, chargé de l'incinération des ordures ménagères et de la valorisation de la collecte sélective des déchets.
- Le Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A), chargé de la gestion des rivières, des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations.

Dans ces structures intercommunales, elle désigne ses représentants au sein des conseils syndicaux et contribue au budget par ses participations aux organismes intercommunaux.

▲ La Communauté de communes est également représentée dans certaines associations importantes de la Vallée, notamment l'Office de tourisme communautaire dont les statuts prévoient 15 conseillers communautaires membres du conseil d'administration, le Club des Sports, ....



# UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DU TERRITOIRE

## Les compétences

▲ Statuts actualisés selon arrêté préfectoral du 6 octobre 2018.

### Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace (SCOT, PLU, transports urbains et schéma de mobilité, soutien au transport ferroviaire, déploiement du réseau haut débit).
- Développement économique et touristique :
  - Promotion du tourisme dont création OT, outils d'observation touristique, soutien aux organismes touristiques.
  - Aménagement et gestion des zones économiques, politique locale du commerce.
  - Agriculture-forêt : actions de soutien à l'aménagement de la forêt et au développement de la filière bois, développement et valorisation des activités agro-pastorales.
- GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (compétence exercée via le SM3A).
- Aire d'accueil des gens du voyage.
- Ordures ménagères - Déchets : collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

### Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement :
  - Risques naturels : participation aux actions de gestion des risques naturels (paravalanche de Taconnaz, sécurisation tunnel et col des Montets).
  - Plan Climat Énergie Territorial, actions sur la qualité de l'air.
  - Animation et gestion des milieux naturels sensibles, réseau des animateurs nature.
  - Sentiers : aménagement, entretien, balisage des sentiers de randonnées.

- Logement social d'intérêt communautaire et notamment le logement des personnes défavorisées (EHPAD, aires d'accueil des saisonniers, logements solidaires), élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Sports : construction et gestion des équipements sportifs structurants à l'échelle communautaire (centre sportif, tennis, stades slalom, tremplins, terrains de foot, etc.), gestion des pistes et des activités nordiques, subvention aux associations sportives, forfaits jeunes, soutien aux événements sportifs de dimension nationale et internationale.
- Culture : construction et gestion des équipements culturels structurants à l'échelle communautaire (réseau des musées et bibliothèques, École de musique et de danse (EMDI), Maison de la mémoire et du patrimoine).
- Actions sociales d'intérêt communautaire (épicerie sociale, maisons de santé, portage de repas, soutiens aux associations d'aide à domicile).
- Maison de services au public.
- Eau et Assainissement, dont gestion des stations d'épuration des Trabets (Chamonix-Les Houches-Servoz) et de Barberine (Vallorcine).

**Compétences facultatives :** aide aux structures éducatives (classes ULIS, RASED, médecine et psychologie scolaire), gestion de structures animalières (chenil, fourrière et dépôt cadavres animaux avec la CC Pays du Mont Blanc).



# LES RESSOURCES HUMAINES

## Objectifs

La direction des Ressources Humaines organise les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement des services de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix.

## Réalisations

▲ Animation des instances de dialogue social et organisation des élections professionnelles.

▲ Renforcement de l'équipe et de la fonction Ressources Humaines au sein de la collectivité.

▲ Mise en place d'une dynamique d'accompagnement à l'évolution professionnelle : accompagnement et promotion des mobilités internes.

▲ Élaboration d'outils et de supports : fiche d'entretien professionnel et fiche d'analyse des accidents du travail.

▲ Accompagnement aux changements réglementaires et humains au sein de la direction des Ressources Humaines : mise en œuvre de réformes lourdes sur les parcours, la carrière et la rémunération.

▲ Poursuivre la sécurisation de la paie des 5 collectivités et partager des pratiques communes autour d'un Système d'Information Ressources Humaines unique.

▲ Accompagnement à la mise en œuvre de la retenue à la source.

▲ Restitution du diagnostic relatif à la qualité de vie au travail et élaboration d'actions y concourant.

## L'effectif communautaire

L'effectif communautaire est composé d'environ 240 agents (160 permanents, 80 saisonniers/renforts), principalement issus des services créés ou transférés à la Communauté de communes (ordures ménagères, Centre sportif, musées, bibliothèques, pistes et sentiers, eau et assainissement, transports, épicerie sociale, portage de repas, etc.), y compris les services communs décrits ci-dessous.

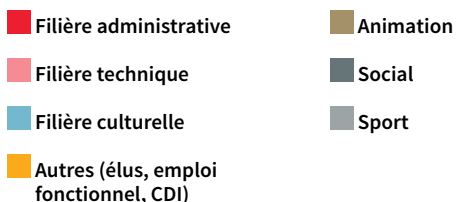
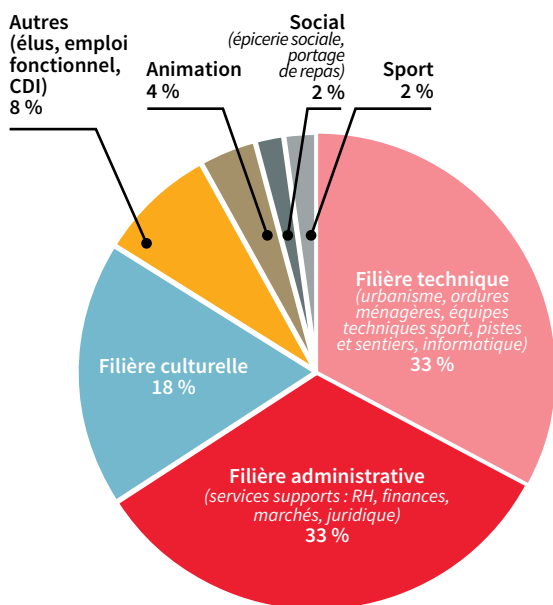
En effet, depuis la création de la Communauté de communes, l'organisation des services communautaires, inscrite en 2015 dans un schéma de mutualisation, repose sur un principe de mutualisation des effectifs relevant :

- de services fonctionnels, qui ont été organisés en 6 services communs communautaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 : direction des ressources humaines, direction des finances, service juridique, service marchés publics, informatique, développement durable du territoire – urbanisme (environ 50 agents concernés). Les missions s'exercent ainsi sur les 5 collectivités de la Vallée de Chamonix (Communauté de communes, communes de Chamonix, Les Houches, Servoz, Vallorcine). Les principes et modalités financières de répartition font l'objet de conventions de participations aux services communs des communes avec l'intercommunalité, avec un état de répartition détaillé chaque année en commission de mutualisation ;
- de mise à disposition de services intervenant partiellement sur des compétences communales et communautaires, dans le sens d'une mutualisation ascendante s'agissant d'agents communaux mis à disposition de l'intercommunalité (environ 15 agents concernés), notamment au niveau des équipes de cadres et directeurs de service : Ingénierie des services techniques, direction de la communication, DEES, direction culture ;
- de prestations de service, concernant les interventions des Services Techniques communaux des 4 communes auprès de la Communauté de communes, avec une valorisation au tarif horaire indexé de 40€/heure incluant les moyens matériels mis à disposition, le taux d'encadrement, etc.





## Répartition des effectifs par filières



**58 %**

des agents de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix sont des femmes



Âge moyen des agents :  
**41 ans**



**70 %**  
des agents sont à temps plein



**66,5 %** des agents  
sont des titulaires



**224**  
nombre moyen de bulletins  
de paie/mois (hors élus)

# LES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE

## ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC

**PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉE DE CHAMONIX  
MAIRE DE CHAMONIX-MONT-BLANC**  
Eric Fournier

Secrétariat du Maire/Président 04 50 53 75 18 - 1<sup>er</sup> étage  
Secrétariat des élus 04 50 53 75 11 - 1<sup>er</sup> étage

**CABINET DU MAIRE/PRÉSIDENT**  
**François-Régis Bouquin**  
04 50 53 75 13 - 1<sup>er</sup> étage

**COMMUNICATION**  
**Jean-Marc Milhomme**  
04 50 53 38 24 - 1<sup>er</sup> étage

**DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**Claire Applagnat-Tartet**  
Secrétariat 04 50 54 39 76 - 1<sup>er</sup> étage

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES  
MAIRIE DE CHAMONIX-MONT-BLANC**  
**Jean-Michel Bouteillé**  
Secrétariat 04 50 53 22 34 - 1<sup>er</sup> étage

### SERVICES COMMUNS

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
Nathalie Pilette 04 50 54 78 60 - 4<sup>e</sup> étage

SERVICE PILOTAGE DE LA MASSE SALARIALE : Nathalie Martin  
SERVICE EMPLOI FORMATION : Audrey Sorin

**DIRECTION DES FINANCES**  
Jean Rivo 04 50 53 75 30 - 3<sup>e</sup> étage  
Directrice adjointe : Marie-Odile Pezet

GESTION DETTE ET TRÉSORERIE : Sandra Cléo  
PATRIMOINE/INVENTAIRE PÔLE DES HOUCHES :  
Lambert Luchini 04 50 54 39 77

**DIRECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DU TERRITOIRE**  
Jean-Marc Bonino  
Emmanuelle Levallois, adjointe  
Secrétariat 04 50 53 75 33 - 3<sup>e</sup> étage

URBANISME : Yvette Coste 04 50 53 75 35 - 3<sup>e</sup> étage  
Annabel Soghomonian 04 50 93 25 80, Mairie des Houches  
PLANIFICATION TERRITORIALE :  
Anne Berthier 04 50 54 78 36 - 4<sup>e</sup> étage  
FONCIER : Corinne Jacquier 04 50 53 75 04 - 4<sup>e</sup> étage  
DÉVELOPPEMENT DURABLE - TOURISME :  
Delphine Rey 04 50 53 24 01 - 4<sup>e</sup> étage  
ESPACES NATURELS : Julie Chaboud 04 50 54 54 70  
COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE Espace Mont Blanc :  
Chargé de mission 04 50 54 78 23 - 4<sup>e</sup> étage

**ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS**  
Cédric Blondel 04 50 53 75 05 - 2<sup>e</sup> étage

**JURIDIQUE**  
Anna Gouy-Paillier 04 50 53 75 39 - 4<sup>e</sup> étage

**DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION  
ET TÉLÉCOMMUNICATION :**  
Christophe Carré 04 50 53 24 25 - 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étage



# LES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE

## SERVICES COMMUNAUX MUTUALISÉS

**DIRECTION ENFANCE, ÉDUCATION, SOLIDARITÉ**  
Emmanuelle Dorizon  
Secrétariat 04 50 53 92 16

LOGEMENT SOLIDAIRE : Laetitia Barzan 04 50 54 67 58

ÉPICERIE SOCIALE : Caroline Nachon 04 50 90 80 55

PORTAGE DES REPAS : Céline Jaume 04 50 53 92 16

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ)/

Régie animation sociale des Houches : Marie Seyrat 04 50 54 67 52

**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES  
ET SERVICES TECHNIQUES DE CHAMONIX**  
Loïc Plusquellec 04 50 53 75 20 - 2<sup>e</sup> étage  
Patrice Vagnet, Directeur adjoint

PÔLE EXPLOITATION :

Sébastien Renaud-Goud 04 50 53 75 26 - 2<sup>e</sup> étage

SERVICE VOIRIE, MANIFESTATION, PROPRIÉTÉ URBAINE :

Frédéric Jose-Burnet - 2<sup>e</sup> étage

BUREAU D'ÉTUDES : Jean-Marie Porthault - 2<sup>e</sup> étage

GESTION DU PATRIMOINE BÂTI :

Joëlle Foiselle/Daniel Colombin - 2<sup>e</sup> étage

ESPACES VERTS : Eric Saint Dizier

SERVICE GARAGE : Claude Rubat

SERVICE ENTRETIEN : Stéphanie Lagares 04 50 53 57 13

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
DES HOUCHES**  
Virginie Tapon 04 50 54 39 92

**SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES**

**SERVICE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ**  
Pierre Chapet 04 50 54 78 51 - 4<sup>e</sup> étage

## SERVICES COMMUNAUTAIRES

**DIRECTION DES SPORTS**  
Christopher Dumand

RÉSERVATION GROUPES/PLANNING SALLES : Véronique Juppé

ACCUEIL-CAISSES : Kevin Cretton

SERVICE PISTES ET SENTIERS : Emmanuelle Henry-Amar

SERVICE TECHNIQUE PATINOIRE ET TENNIS : Eric Patty

SERVICE TECHNIQUE CENTRE SPORTIF : Emmanuel Lemoigne

SERVICE ENTRETIEN : Catherine Beclin

CHEF DE BASSIN : Jean-Charles Maury

FITNESS : Jean-Noël Fagot

**DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES**  
Arnaud Ledru Secrétariat 04 50 53 75 17 - bât. OT

RÉSEAU DES MUSÉES :

Gabrielle Michaux 04 50 53 25 93 - Musée Alpin

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES :

Prune Claret-Tournier 04 50 53 34 82 - Médiathèque

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE INTERCOMMUNALE :

Philippe Badin 04 50 53 74 09 - Rue du Lyret

**RÉGIE INTERCOMMUNALE CHAMONIX PROPRIÉTÉ**  
Marco Riviera 04 50 53 41 94 - 5<sup>e</sup> étage

**RÉGIE VALLÉE DE CHAMONIX COMMUNICATIONS**  
Quentin Champagnac 04 50 53 24 25 - 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étage

**RÉGIE EAU/ASSAINISSEMENT**  
Frédéric Silvestre 04 50 54 39 93 - 81, route des Gens Les Houches  
Antenne Chamonix : 151 route des Pèlerins

SERVICES COMMUNS :  
services communautaires partagés  
entre les cinq collectivités du territoire

SERVICES COMMUNAUX MUTUALISÉS :  
services mis à disposition par convention entre  
la Communauté de communes et les communes

SERVICES COMMUNAUTAIRES :  
services affectés en totalité  
à des missions communautaires

# LES FINANCES DE LA COLLECTIVITÉ

Après avoir débattu de ses orientations budgétaires, la collectivité vote son budget primitif en début d'année. Celui-ci peut faire l'objet de décisions modificatives dans le courant de l'année. L'ensemble de ces mouvements constituent les crédits ouverts sur lesquels porte l'exécution des dépenses et des recettes. Le compte administratif retrace ensuite l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année.

La collectivité a un budget principal et des budgets annexes correspondant aux activités industrielles et commerciales gérées en régies (ordures ménagères, eau et assainissement), ou faisant l'objet d'une délégation de services publics (transports urbains).

Les recettes de la Communauté de communes proviennent principalement de la fiscalité des entreprises, des impôts payés par les habitants (taxe habitation,

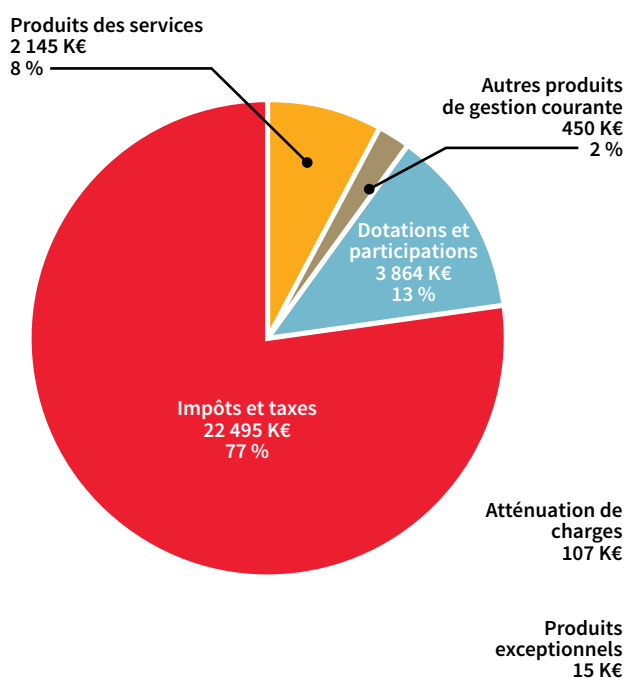
taxes foncières), des dotations de l'État, des subventions reçues, de la taxe de séjour, des produits des services et des emprunts.

Les principales dépenses sont liées à l'activité des services et des agents (salaires et gestion des services), aux subventions aux associations, à la construction et aux travaux d'infrastructures sportives, culturelles et de santé, à la rénovation énergétique des bâtiments publics, aux transports collectifs (bus et train).

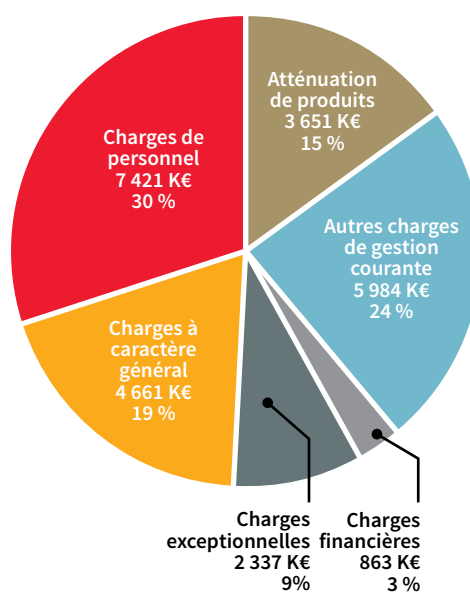
La Communauté de communes investit également fortement dans les services à la population : transports publics en libre circulation, École de musique et de danse, accès aux équipements sportifs et culturels, portage de repas, épicerie sociale, ainsi que dans les aides à la rénovation énergétique de l'habitat privé.

## FUNCTIONNEMENT

**Recettes de fonctionnement : 29 077 K€**  
(Compte administratif 2017)

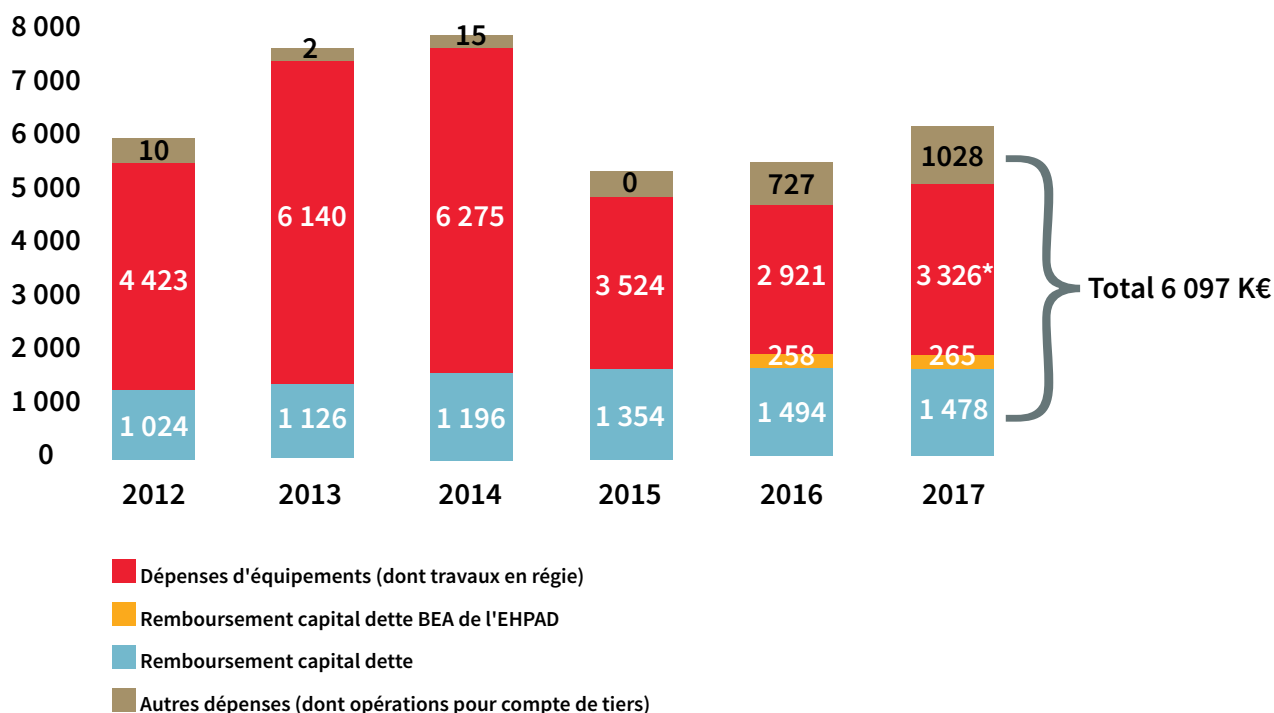


**Dépenses de fonctionnement : 24 918 K€**  
(Compte administratif 2017)

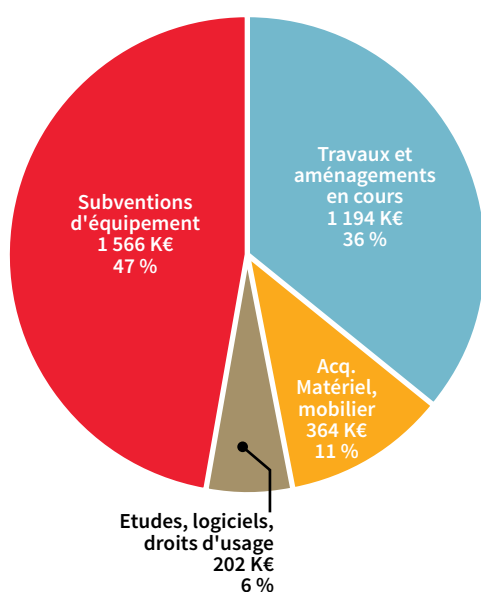


## INVESTISSEMENT

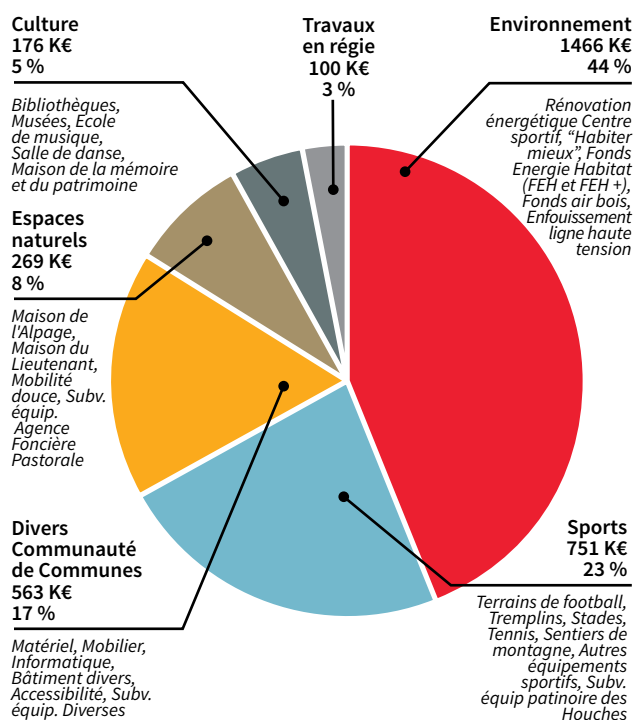
### Répartition des dépenses réelles d'investissement : CA 2017 (dette + équipement)



#### (\*) Détail des dépenses réelles d'équipement par nature : CA 2017. Total 3 326 K€

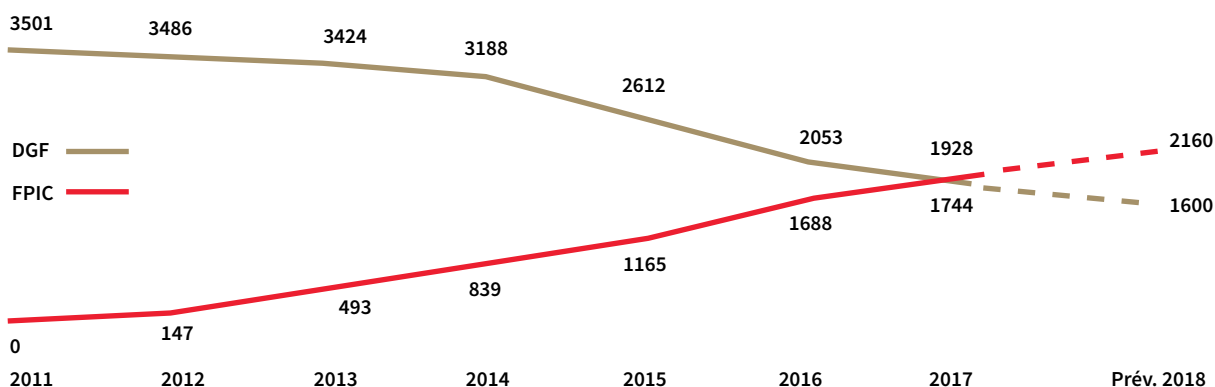


#### (\*) Détail des dépenses d'équipement : CA 2017. Total 3 326 K€





## Évolution des dotations et prélèvements de l'Etat (péréquation fiscale)



## Résultats des budgets de la Communauté de communes au compte administratif 2017

| COMPTE ADMINISTRATIF 2017<br>BUDGETS EN K€ | BUDGETS AGRÉGÉS | BUDGET PRINCIPAL | ORDURES MÉNAGÈRES | TRANSPORTS URBAINS | RÉGIE ASSAINISSEMENT | ASSAINISSEMENT DSP | RÉGIE EAU | EAU DSP |
|--------------------------------------------|-----------------|------------------|-------------------|--------------------|----------------------|--------------------|-----------|---------|
| Section de fonctionnement                  |                 |                  |                   |                    |                      |                    |           |         |
| Recettes                                   | 45 879          | 29 178           | 4 162             | 5 121              | 4 223                | 847                | 1 641     | 708     |
| Dépenses                                   | 38 367          | 25 477           | 3 311             | 4 981              | 3 113                | 332                | 952       | 201     |
| Report résultat 2016                       | 4 334           | 864              | 1 367             | 27                 | 1 295                | 781                | 0         | 0       |
| RÉSULTAT DE CLÔTURE 2017                   | 11 846          | 4 564            | 2 217             | 167                | 2 405                | 1 296              | 689       | 508     |
| Section d'investissement                   |                 |                  |                   |                    |                      |                    |           |         |
| Recettes                                   | 10 253          | 5 673            | 1 282             | 165                | 2 208                | 485                | 171       | 270     |
| Dépenses                                   | 10 382          | 6 101            | 300               | 141                | 2 317                | 463                | 377       | 682     |
| Report résultat 2016                       | -2 682          | -2 578           | -55               | -116               | -78                  | 145                | 0         | 0       |
| RÉSULTAT DE CLÔTURE 2017                   | -2 810          | -3 006           | 927               | -91                | -187                 | 167                | -206      | -412    |
| Restes à réaliser en recettes              | 4 623           | 4 003            | 5                 | 0                  | 605                  | 0                  | 11        | 0       |
| Restes à réaliser en dépenses              | 8 385           | 4 735            | 2 440             | 45                 | 748                  | 0                  | 417       | 0       |
| RÉSULTAT 2017 avec les restes à réaliser   | -6 571          | -3 738           | -1 509            | -136               | -331                 | 167                | -612      | -412    |
| RÉSULTAT CUMULÉ                            | 5 274           | 827              | 709               | 31                 | 2 074                | 1 462              | 77        | 95      |

# LES RÉALISATIONS 2017/2018







# ENCOURAGER L'ECO-MOBILITÉ

## Objectifs de la politique de mobilité

▲ Mise en œuvre des déplacements sur le territoire en intégrant transport urbain, transport ferroviaire et mobilité douce en cohérence avec les transports interurbains et les offres de stationnement.

## Réalisations

### ▲ Transport urbain

- Poursuite du contrat de transports par voie de délégation de service public (DSP) avec intéressement financier basé sur des seuils d'objectifs à atteindre en termes environnementaux, qualitatif et quantitatif.
- Maintien du cadencement à la demi-heure en semaine sur les deux lignes principales du réseau urbain.
- Lancement d'un appel d'offres pour la mise en œuvre d'un réseau de bornes d'informations voyageurs sur le réseau de bus.
- Lancement d'études à la fois sur l'acquisition future de bus fonctionnant au gaz naturel et la création d'une station multi-carburants (gaz naturel, électricité, hydrogène).

### ▲ Transport ferroviaire

- Participation à la modernisation de 13 km de ligne et du Tunnel des Montets.
- Renouvellement du partenariat sur les accords tarifaires avec la Région Auvergne Rhône Alpes et SNCF Mobilités pour le maintien du dispositif de « libre circulation ferroviaire ».

### ▲ Véloroute Voie Verte « Du Léman au Mont-Blanc »

- En 2017/2018, la Communauté de communes a poursuivi les travaux de la piste cyclable sur la D243 au niveau du pont de Piralotaz, permettant ainsi de relier le Chemin Napoléon et les Gaillands via une passerelle d'une portée de 30 mètres. Sur les 18 kilomètres entre Chamonix et les Houches, 6 kilomètres ont été réalisés.
- Des études ont été lancées afin de réaliser une passerelle au-dessus de l'Arve, en parallèle du pont des Gaillands, et de prolonger une piste cyclable bidirectionnelle Promenade Marie Paradis, entre la route et l'Arve.
- En complément, la Communauté de communes continue sa campagne d'équipement d'arceaux vélo sur l'ensemble du territoire.







# ENCOURAGER L'ECO-MOBILITÉ

## ▲ Actions en faveur de la mobilité durable

En juin 2018, la Communauté de communes a été lauréate au niveau départemental lors du Challenge de la mobilité : plus de 60 % des agents basés à la Mairie de Chamonix sont venus travailler autrement qu'avec une voiture individuelle.



**3,2 millions** de personnes transportées en bus et en train par an.  
Des pointes de 25 000 voyages / jour sur le réseau de bus et 2 500 voyages / jour sur le réseau ferroviaire TER



**37**

bus aux normes européennes les plus élevées (hybride ou euro 6) soit 100 % du parc roulant à l'année.  
6 lignes de bus annuelles, 13 en saison touristique (été et hiver).  
2 navettes 100 % électrique, « Mulets » du centre-ville



**18 km**

de pistes cyclables d'ici 2025 et 11 km d'ici 2020.  
404 places arceaux vélos en 2018 (124 supplémentaires en 2019)



**15**

véhicules électriques dans la flotte de la collectivité.  
20 bornes de recharge pour véhicules électriques (hors parc privé)



# PROTÉGER NOTRE CADRE DE VIE

## ESPACES NATURELS

### Objectifs de la politique environnementale

▲ Mettre en valeur et préserver les espaces naturels remarquables du territoire (un site Natura 2000, trois Réserves naturelles nationales...).

▲ Valoriser les activités agricoles, pastorales et forestières, productrices de valeur ajoutée, et contribuant à l'entretien des paysages et à la préservation de la biodiversité.

▲ Sensibiliser, éduquer les publics à la préservation du patrimoine naturel et au développement durable.

### Réalisations

#### ▲ Espaces naturels

- Installation de 36 pièges photos pour capter la faune, en partenariat avec le CREA.
- Mise en œuvre de relevés pour mesurer et modéliser le changement climatique sur l'ensemble du territoire, et son impact sur notre environnement (avec le CREA).
- Réalisation de clips vidéos thématiques pour sensibiliser les pratiquants de trail au respect de l'environnement.

#### ▲ Alpages

- Soutien financier aux projets des Associations Foncières Pastorales : abri de berger au Tour, amélioration du monte-charge de Blaitière, entretien de pâturage à Vallorcine, troupeaux d'intérêt collectif à Chamonix...
- Accueil dans la Vallée de Chamonix des jeunes bergers en formation au lycée agricole de la Motte-Servolex.

#### ▲ Forêts

- Mise en place d'un observatoire forestier permanent aux Houches en partenariat avec l'ONF : matérialisation de plus de 200 placettes forestières.
- Mise en œuvre des schémas de desserte forestière du territoire, pour permettre l'entretien des massifs forestiers et pérenniser le rôle de protection de nos forêts.

#### ▲ Connectivité écologique

- La Vallée de Chamonix est à la fois au cœur de la région pilote du projet Européen AlpBionet 2030 et site pilote de la Convention Alpine.

#### ▲ Biodiversité

- La Vallée est par ailleurs site pilote de l'ADEME pour la reconquête de la biodiversité.

#### ▲ Animations

- Organisation et/ou soutien d'événements : fête de la transhumance à Argentière, emmontagnée à l'alpage de Blaitière, nuit des musées et journées européennes du patrimoine autour du four à pain de la Maison du Lieutenant (Servoz).



#### Fréquentation

##### des espaces naturels :

**3** éco-compteurs pour mesurer la fréquentation des sites naturels pendant l'été (Asters) : plus de 80 000 passages à Merlet, Col des Montets, Bérard



#### Animations nature :

**300** élèves de la Vallée ont participé à des animations

**23** classes de toute la France accueillies au chalet du col des Montets

**200** enfants aux animations

« Réserve ton vendredi » organisées avec l'ARNAR

**450** personnes aux conférences et projections à la maison de Village d'Argentière

**250** personnes aux ateliers et animations de la Maison du Lieutenant de Servoz

**140** participants aux sorties nature pendant l'hiver



# PROTÉGER NOTRE CADRE DE VIE

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Objectifs

- ▲ Accompagnement de l'adaptation du territoire aux changements climatiques (mobilité, habitat, ...).

### Réalisations

- ▲ Démarches de soutien à la rénovation énergétique de l'habitat privé avec la mise en œuvre de permanences Info Énergie gratuites et l'attribution de nombreuses aides financières (Fonds Énergie Habitat, Habiter Mieux, FEH+, Fonds Air Bois).
- ▲ Rénovation énergétique de plusieurs bâtiments publics.
- ▲ Mise en place d'une nouvelle aide en faveur du gaz : Fonds Air Gaz (pour favoriser la conversion bois ou fuel vers le gaz).
- ▲ Développement du Fonds Air Entreprises (FAE) : aider entreprises et artisans à réduire leurs émissions.
- ▲ Recrutement d'un ambassadeur Air et Énergie pour sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques.
- ▲ Actions de communication pour favoriser la rénovation thermique et le recours aux énergies renouvelables : ouverture d'un site internet dédié, balade thermique aux Houches, envoi d'un mailing aux propriétaires de bâtis anciens, édition d'un Guide des bonnes pratiques environnementales, réalisation de vidéos...
- ▲ Labellisation Flocon vert du territoire confirmée en 2018.
- ▲ Étude de faisabilité sur la méthanisation.
- ▲ Pilotage de la démarche de diversification touristique « Espace Valléen ».

**Fonds d'aides à la rénovation  
énergétique de l'habitat privé :**  
**190** dossiers Fonds Énergie Habitat  
**363** dossiers Fonds Air Bois  
**32** dossiers Programme  
 Habiter Mieux  
**29** dossiers Fonds Air Gaz

## COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

### Objectif

- ▲ Structuration de la démarche transfrontalière et développement des expériences de coopération.

### Réalisations

- ▲ Fonctions de Secrétariat transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc. Animation du réseau entre communes valaisanne, valdôtaine et française.
- ▲ Projet « AdaPT Mont-Blanc » (Adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc) :
  - Élaboration du rapport climat de l'Espace Mont-Blanc : évaluation des impacts du changement climatique d'ici 2050.
  - Mobilisation des élus locaux des trois régions autour du Mont-Blanc (France, Italie et Suisse) et d'autres acteurs du terrain dans le cadre d'ateliers participatifs.
  - Organisation d'une soirée-quizz « spécial changement climatique » avec le grand public.
- ▲ Candidature du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO : rédaction d'un rapport final synthétisant les principales conclusions et prise de position de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc pour une candidature du Massif du Mont-Blanc au titre de « Paysage culturel ».
- ▲ Séjours transfrontaliers de l'Espace Mont-Blanc :
  - Organisation de l'édition 2018 avec 46 jeunes français, italiens et suisses dont 6 issus de la Vallée de Chamonix.
  - Édition d'un carnet de voyage présentant le projet photographique.
- ▲ Lancement du projet Interreg ALCOTRA « Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel » dans le cadre du Plan Intégré Territorial PARCOURS, dont l'objectif est de structurer l'offre en matière d'interprétation des patrimoines sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc.
- ▲ Dépôt du projet ALCOTRA « Parcours i-tinérants autour du Mont-Blanc » : expérimentation de nouvelles solutions pour créer un système intégré de support à la mobilité intelligente et durable.
- ▲ Soutien aux événements d'intérêt transfrontalier : Sustainable Summits Conference (12 au 14 juin 2018) sur la prise de conscience de la vulnérabilité des hautes montagnes et Colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité (12 au 14 octobre 2018) sur l'évolution du territoire alpin et l'interaction entre l'homme et l'espace géographique.





# RENFORCER LE LIEN SOCIAL

## LOGEMENT

### Objectifs

- ▲ Animation du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- ▲ Concertation avec les communes de la Vallée sur la mise en œuvre des opérations d'aménagement et du logement social.
- ▲ Actions en faveur des personnes nécessitant un accompagnement : personnes âgées (EHPAD), personnes sans domicile fixe (accueil d'urgence) et travailleurs saisonniers (aménagement d'aires d'accueil, dispositif « logements solidaires » de médiation locative entre propriétaires et employeurs).

## SOLIDARITÉ ET SERVICES À LA PERSONNE

### Objectifs

- ▲ Répertorier les besoins dans la Vallée en matière de lutte contre la précarité, de soutien aux personnes handicapées, d'aide aux personnes âgées.
- ▲ Actions en faveur des publics fragilisés :
  - Les personnes âgées : aide à domicile, salle de convivialité Marie Paradis, goûter et repas des aînés, aide à la mobilité/ mobilbus et portage de repas.
  - Les familles et/ou personnes seules : gestion de l'hébergement d'urgence, accompagnement social, accompagnement social des familles dans le cadre de l'épicerie sociale.
- ▲ Soutien financier aux associations d'aide à domicile.



**52** logements mis à disposition des saisonniers en hiver dans le cadre de l'agence sociale solidaire. Le dispositif concerne **73** salariés et **18** employeurs partenaires

**42** places en accueil hivernal aux Houches et à Chamonix en faveur des saisonniers en camion/résidences mobiles



### Épicerie sociale

Budget : **51 000€**

131 bénéficiaires, 9 200 kg de denrées alimentaires distribuées (moitié dons/moitié achats) soit un coût réel de produits distribués de 31 500 €. 24 bénévoles

### Portage de repas

Budget : **175 000€**

22 500 repas livrés, 168 bénéficiaires, 71 % personnes seules

### Aide à domicile

**34 500** heures réalisées par les associations locales ADMR et ASSAD. Participation de la collectivité de 21 000€  
350 personnes aidées



# RENFORCER LE LIEN SOCIAL



## JEUNESSE

### Objectifs

- ▲ Coordination des moyens sur la mise en œuvre d'actions éducatives à destination de l'enfance et de la jeunesse en lien avec les communes et les partenaires (scolaires, socio-culturels, sportifs, artistiques), au travers des Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT) et du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ, dispositif avec la CAF).
- ▲ Renforcer l'offre de loisirs organisée par les structures d'accueil de loisirs MJC/RASL pendant les vacances scolaires.
- ▲ Renforcer les partenariats avec les structures associatives (culture, sport, environnement).
- ▲ Accompagner des initiatives de jeunes, en favorisant les valeurs de citoyenneté et de laïcité.
- ▲ Développer les animations de proximité dans les quartiers, les hameaux et villages.

### Réalisations

- Animation, coordination des activités réalisées dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse : camps, stages, sorties. 6 séjours (VTT, surf...) en Espagne, en Italie, au Pays Basque. Semaine multisports dans la Vallée pour les 11/17 ans.
- Développement des relations avec les partenaires de l'emploi et de la formation en faveur de publics fragilisés (scolaires, enfance inadaptée, prévention spécialisée).
- Animation périscolaire intercommunale. Cycle d'éducation à l'image dans le cadre de l'événement "Shoot"; cycle de découverte du patrimoine folklorique avec l'association Les Rhodos chamoniards.
- Participation et organisation d'événements via la Maison de Services au public (MSAP) : course des garçons de café, participation au Salon de l'emploi hôtelier, porte ouverte pour présenter l'offre de service.



**6** séjours jeunes  
**61** jeunes concernés



# DISTRIBUER UNE EAU DE QUALITÉ

## Politique communautaire Eau, Assainissement et Rivières

L'année 2018 a été marquée par la reprise en gestion publique sur l'ensemble du territoire communautaire des compétences Eau et Assainissement.

Ce changement de mode de gestion a vu la création de la Régie de l'Eau de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, 02VCMB, complémentairement à la Régie d'assainissement RAVCMB déjà existante. L'objectif est d'offrir aux abonnés un service public de proximité et de qualité. Il s'est également concrétisé par l'ouverture d'une antenne d'accueil de la clientèle à Chamonix, par la création d'une Régie de recettes permettant de facturer à l'ensemble des abonnés du territoire (augmentation de 145 % du nombre de factures éditées par la Régie).

## Eau potable

### ▲ Principaux objectifs :

- Améliorer le taux de renouvellement des réseaux.
- Faire progresser le rendement du réseau et limiter les pertes.
- Engager une convergence tarifaire.
- Améliorer la qualité gustative de l'eau, tout en garantissant sa qualité sanitaire.

### ▲ Principales réalisations :

- Reprise de branchements.
- Renouvellement de réseaux (Route des Nants, Le Coveray, Benoît Couttet, Les Granges).
- Démarrage d'un nouveau marché de prestation de service pour l'exploitation des réseaux d'eau potable sur la période 2018-2021 à coût constant pour un périmètre élargi (sans la gestion clientèle et la facturation reprise en Régie).
- 1,4 M€ : coût d'exploitation des réseaux d'eau potable de la Vallée.
- 1,497 M€ d'investissements.

  
**215 km**  
de réseaux d'eau potable  
**1 800 000 m<sup>3</sup>** distribués  
à **10 170** abonnés  
représentant  
**20 600** Unités logements



## Assainissement

### ▲ Principaux objectifs :

- Améliorer la connaissance patrimoniale et mettre en place une politique qualitative.
- Poursuivre la réduction des eaux parasites entrant dans les usines d'épuration.
- Poursuite du contrat ARVE PURE 2018, visant à réduire le rejet de pollutions toxiques et à améliorer la qualité de l'Arve.

### ▲ Principales réalisations :

- Mise en séparatif de réseaux (Route des Pèlerins - Les Granges - Bellevarde - Carrefour Vieux Servoz).
- Mise en œuvre du schéma Directeur d'assainissement de Vallorcine.
- Démarrage d'un nouveau marché de prestation de service pour l'exploitation des usines et des réseaux de collecte sur la période 2018-2021 qui a conduit à une économie de plus de 20 %.
- 1,55 M€ : coût de gestion des usines et des réseaux de collecte de la Vallée.
- 1,105 M€ d'investissements.

  
**162 km** de réseaux de  
collecte d'assainissement  
**4 200 000 m<sup>3</sup>** d'eaux  
traitées sur l'usine des Trabets

## Rivières

### ▲ Gestion des torrents.

▲ Prise en compte de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et des Protections contre les Inondations (GEMAPI) : dans ce cadre ont été réalisées des interventions ponctuelles de protection contre les inondations en bord de torrent.





# RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS

## Politique communautaire Déchets

La Régie intercommunale Chamonix Propreté a pour mission l'organisation de la collecte des déchets recyclables et des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la Vallée de Chamonix. Le principe est celui de l'apport volontaire et du tri par les particuliers dans des points de regroupement.

La Régie Vallée de Chamonix Propreté a également en charge la gestion du tri des autres déchets dans les déchetteries du Closy (Chamonix) et de Bocher (Les Houches). Les apports sont gratuits pour les particuliers jusqu'à 10 m<sup>3</sup>/an. Les apports des professionnels sont réglementés et soumis à redevance avec inscription obligatoire à la Régie. Seuls les particuliers ont accès aux dépôts d'inertes. Ils sont limités à 10 m<sup>3</sup> par an (1 200 tonnes en 2018).

La Communauté de communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc a engagé la réflexion autour d'un plan de réduction et de valorisation des déchets avec un objectif ambitieux : réduire de 50 % les déchets incinérables (notamment ménagers) et atteindre 65 % de recyclage en 2025. Pour atteindre ces objectifs : généralisation du compost, collecte des biodéchets chez les structures collectives et professionnelles et tarification incitative (à l'étude).

## Réalisations

▲ Création de deux nouveaux points de tri :

- Allée Recteur Payot à hauteur du Richemond.
- Chemin du Grand Moueux à Argentière.

▲ Arrêt de la collecte en porte-à-porte rue Paccard, dans le bas de la Rue Vallot et dans la Mollard pour privilégier le tri dans les points d'apports volontaires.

▲ Mise en œuvre de composteurs collectifs dans plusieurs quartiers (Les Pèlerins, Les Tissières, Les Nants).

▲ Ouverture d'une ressourcerie à la déchetterie de Bocher. Ouverte le samedi, elle accueille des objets en bon état ce qui permet de leur offrir une deuxième vie. Les échanges sont gratuits.



**171** points de tri (apport volontaire)

**23** composteurs collectifs au pied des immeubles, notamment aux Pèlerins et aux Bossons

**7 800** tonnes d'ordures incinérées au SITOM

**975** tonnes de recyclables

**1 752** tonnes de verres

Plus de la moitié (**54 %**) des déchets produits sur le territoire sont incinérés alors que **31 %** des déchets incinérés sont compostables et **37 %** sont recyclables. Le plan de réduction des déchets dans la Vallée de Chamonix vise à améliorer ces performances : réduction de **50 %** des déchets incinérables (notamment ménagers) et objectif de **65 %** de recyclage en 2025

Budget d'exploitation des deux déchetteries : **774 000 €**  
(Bocher : **433 k€**, Closy **341 k€**)

Apports en déchetterie : **+ 225** tonnes par rapport à 2017, hors déchets verts.  
**+ 800** tonnes avec les déchets verts

Déchets verts : **13 500 m<sup>3</sup>**  
d'apports (**7 500 m<sup>3</sup>** par des particuliers) = production de **800** tonnes de compost, mis à disposition gratuitement à la déchetterie de Bocher



# SOUTENIR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE

## Objectifs de la politique économique

▲ Soutien des « pôles de compétitivité » et soutien à la dynamique des « grappes d'entreprise ».

▲ Dynamisation du tissu artisanal et commercial de proximité, et élaboration d'un programme d'actions adapté au développement économique local.

▲ Actions d'accompagnement et de soutien auprès des communes dans le cadre du maintien de l'activité économique (commerces, artisanat, PME ou TPE) en milieu rural (hors opérations d'investissement).

## Réalisations

### ▲ Aide au commerce de proximité (Ecoprox)

Le dispositif Ecoprox d'aide à l'économie de proximité a été mis en place au début de l'année 2018 conjointement et à parité par la Région et la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix. Il vise à favoriser l'émergence de projets commerciaux répondant aux besoins locaux et s'adresse aux entreprises du commerce, de l'artisanat et des services possédant des points de vente.

L'enveloppe prévisionnelle est de 300 000 euros à affecter sur 3 ans, enveloppe qui sera complétée par un montant sensiblement égal par la Région. 5 aides ont été accordées en 2018 pour divers commerces à Chamonix, à Argentière et aux Houches (boulangerie, salon de coiffure, vente au détail de fromages et de vins...).



### ▲ Mise en œuvre du Fonds Air Entreprises

La Vallée de Chamonix s'inscrit dans ce fonds mis en place dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve. Il est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et la Communauté de communes de la Vallée.

L'objectif de ce fonds vise à diminuer les émissions de polluants atmosphériques des professionnels qui peuvent obtenir des financements en échange d'investissements vertueux. Il s'adresse aux artisans du bois, aux entreprises du BTP, aux gravières et carrières, au secteur de l'hôtellerie-restauration et à toute entreprise identifiée comme émettrice de polluants atmosphériques.

Sont concernés des changements d'appareils et de matériels, tout dispositif permettant de réduire l'émission directe ou indirecte de particules. L'enveloppe globale est de 750 000 € sur 5 ans.

▲ **Réflexion sur la création de zones d'activités** en concertation avec les acteurs économiques locaux.

▲ **Soutien aux associations d'insertion** et d'accompagnement des acteurs économiques.

### ▲ Maison de services au public (MSAP)

Les services rendus par cette structure ouverte à la Maison pour Tous de Chamonix concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi, ainsi que le regroupement de plusieurs permanences de services publics. Tout en accueillant et en renseignant le public, elle vise à lutter contre la fracture numérique. 564 personnes de la Vallée de Chamonix ont été reçues : 260 à la MSAP de Chamonix et 304 à la MSAP de Sallanches.





# DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VALLÉE

## Objectifs de la politique touristique

▲ Mise en place de la stratégie globale de la station « Vallée de Chamonix-Mont-Blanc », sur le plan du développement touristique, de la promotion, en respectant les valeurs propres à chaque commune, en renforçant les complémentarités et spécificités de chacune d'elles.

▲ Soutenir et développer l'économie touristique du territoire de la Communauté de communes, en concertation avec le tissu professionnel et associatif.

## Réalisations

▲ Ouverture d'un portail de télédéclaration et de télépaiement de la taxe de séjour, accompagnée d'une optimisation de la perception de la taxe de séjour suite à un audit.

▲ Dépôt des dossiers de classement en station de tourisme pour les quatre communes de la Vallée : obtention des classements pour Chamonix, les Houches et Servoz. En attente d'instruction pour Vallorcine.

▲ Suivi du « Contrat Destination Mont-Blanc » avec la Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc.

▲ Suivi et coordination des chiffres de fréquentation de la Vallée par l'Observatoire touristique local.

▲ Engagement dans la démarche « Espace Valléen », pour une diversification de l'offre touristique estivale par la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Dépôts des demandes de subventions auprès de l'Europe, de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Lancement des consultations pour la mise en œuvre des actions. Accompagnement des services pilotes.



**81 400** lits touristiques  
en 2018 (dont **75 %** de  
lits diffus et **25 %** de lits  
professionnels)

**8 M** de nuitées dans la  
Vallée de Chamonix sur **12**  
**mois**, dont **3,2 M** en été  
(juin à septembre) et **3,6 M**  
en hiver (décembre à avril)

**4,3 M** d'excursionnistes  
dans la Vallée (dont **2,1 M**  
en été et **1,5 M** en hiver)







# UNE POLITIQUE CULTURELLE ACTIVE

## Objectifs

- ▲ Gestion d'une quinzaine d'équipements culturels, coordination et optimisation des moyens.
- ▲ Synergie des actions menées par les communes en matière de programmation culturelle.
- ▲ Développement d'une offre culturelle complémentaire variée et proposant des tarifs adaptés.

## Réalisations

### ▲ École de musique et de danse (EMDI)

- Livraison de la placette musicale de l'École de musique.
- Événements : Coup de cœur EMDI, Galas de danse, Stage j'M la Musique (SMM), Concerts de Noël...



**EMDI :**

**567** élèves : **458** musique,  
**169** danse,  
**60** avec double pratique  
**1 200€** coût moyen d'un  
élève, dont 900€ (75%) pris en  
charge par la collectivité, 300€  
(25%) par la famille

## Réseau Médiathèques

- Installation de la fibre optique à Servoz et à Vallorcine (optimisation de l'organisation du travail en réseau).
- Événements : Nuit de la lecture, Fête du court métrage, BIB en scène, Partir en livres, Mois du film documentaire, Rencontre avec des auteurs...



**Médiathèques :**

**6** pôles : Vallorcine, Argentière,  
Les Pèlerins, Chamonix,  
Les Houches, Servoz  
**3 236** inscrits dont la  
moitié de moins de 18 ans  
**70 557** visiteurs (250/jour  
d'ouverture avec pointe à 800  
certains mercredis)  
**117 029** prêts



# UNE POLITIQUE CULTURELLE ACTIVE

## ▲ Action culturelle

- Soutien aux festivals d'intérêt communautaire : Les Petits Asticots (4 100 spectateurs dont 1 771 dans la Vallée de Chamonix), Cosmojazz, Festival du baroque...
- Éditions de livres (Catalogue exposition Albert Smith, Merveilleux Minéraux, Centenaire de la grande guerre).
- Dépôt du dossier de candidature pour le Pays d'Art et d'Histoire du Mont-Blanc.

## ▲ Réseau Musées

### Réalisations

- Poursuite du programme de rénovation du Musée Alpin dans le cadre du projet i-alp. Numérisation des collections. Objectif d'une base de données de 3 000 items. Externalisation des réserves.
- Réflexion sur la reconversion de l'Espace Tairraz en Musée des Cristaux.

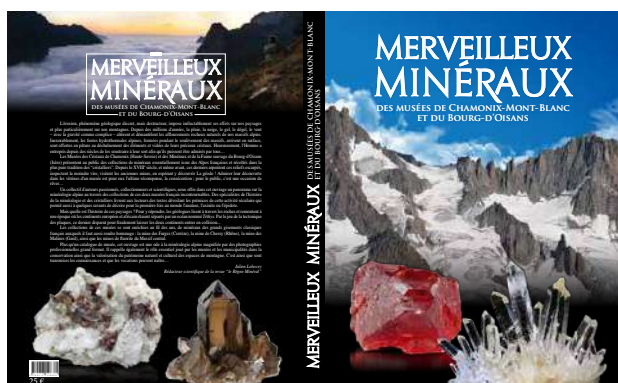
### Événements :

Nuit des Musées, Journées du patrimoine, Journée Internationale de la Montagne, expos Albert Smith et Bouthan...



**Musées :**

**40 449** visiteurs dans  
l'ensemble des musées : 16 179 au  
Musée Alpin, 20 122 à l'Espace Tairraz





# RAYONNER PAR LE SPORT

## Objectifs de la politique sportive

### ▲ Favoriser l'accès au sport, spécialement pour les jeunes

- Entretenir une politique sportive en faveur des associations et des scolaires (subventions et utilisation des infrastructures sportives).
- Poursuivre la mise en place de produits aidés d'accès aux remontées mécaniques (jeunes).

### ▲ Promouvoir l'excellence

- Permettre l'éclosion de sportifs de haut niveau des collectifs régionaux jusqu'au niveau international.
- Accompagnement du Team Chamonix.

### ▲ Soutenir les événements sportifs de dimension internationale

- Coupe du monde de ski/Kandahar, Coupe du monde d'escalade, Marathon du Mont-Blanc, UTMB®, Triathlon Evergreen.

### ▲ Entretenir, rénover, créer les équipements sportifs de la Vallée de Chamonix



Fréquentation des  
installations sportives  
communautaires en 2018

Centre Sportif :  
**770 000** entrées, dont  
**500 000** liées au tourisme

**47** permanents et  
**54** saisonniers au Service  
des sports

**40 km**  
de pistes de ski de fond  
entretenus

**520 km** de sentiers  
entretenus

**27** lieux de pratique sportive  
répartis dans la Vallée

Piscine, escalade Centre sportif, gymnase,  
musculature, sauna/hammam, patinoire,  
tennis (3 sites), 3 terrains de football, 2 city  
stades, 5 domaines de ski de fond + pas de  
tir, 5 parcours permanents d'orientation,  
stades de ski alpin et de randonnée à ski,  
tremplins de saut, skate park

**50** associations  
sportives locales





# RAYONNER PAR LE SPORT

## Réalisations

### ▲ Mise en place d'offres favorisant la pratique sportive par la fréquentation des installations

- Le Pass sport pour les jeunes (jusqu'à 20 ans inclus) : accès illimité à la piscine, escalade, patinoire, ski de fond et beach volley, pour 25 €.
- Forfaits jeunes pour faciliter l'accès aux remontées mécaniques - 79 € / 99 € / 239 €.
- Programme séniors (à partir de 60 ans) avec prise en charge par la collectivité (selon revenus).
- Offre touristique = tourisme solidaire, produits complémentaires aux forfaits de remontées mécaniques.

### ▲ Pistes et sentiers

- Adoption du PDIPR (Itinéraire Pédestre Remarquable) avec le Conseil Départemental 74.

### ▲ Ski nordique

- Transfert de l'activité nordique des communes – Servoz, les Houches, Chamonix, Argentière et Vallorcine.

### ▲ Rénovation et création

- Mise en place d'une tondeuse automatique et rénovation des vestiaires de football des Houches.
- Drainage du pump track à Servoz.
- Optimisation de la production de neige de culture sur le domaine nordique.
- Schéma directeur des sentiers de randonnées, étude VTT.
- Acquisition de matériels pour les équipes "sentiers", rénovation de passerelles et accès aux refuges.
- Acquisition gracieuse d'une dameuse pour le tremplin du Grépon.

- Poursuite de la mise en place des parcours permanents d'orientation : Servoz / Argentière / Vallorcine.
- Achat de brise vent au tennis de Servoz.
- Début de la couverture de 2 terrains en terre battue.
- Réhabilitation annuelle des terres battues.
- Réfection de 2 terrains de squash.
- Poursuite de la rénovation énergétique au Centre Sportif.
- Remplacement de matériels au Centre Sportif (piscine, musculation, tapis d'escalade, patins à glace, matériels pédagogiques E.P.S).
- Rénovation de l'infirmerie de la patinoire et divers matériels techniques.
- Récupération des calories des eaux de rejets de la piscine et traitement de la piscine en chlore gazeux.
- Rénovation du jacuzzi et des saunas.
- Accessibilité PMR - Maison nordique et Centre Sportif.
- Étude de réhabilitation d'une patinoire couverte.





# DES RÉSEAUX PERFORMANTS

## SYSTÈMES D'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Objectifs

▲ Maintien en condition opérationnelle du parc informatique et du réseau de télécommunications (matériels, logiciels, progiciels).

▲ Mise en place de nouveaux services à destination des directions métiers ou des usagers.

### Réalisations

▲ Gestion quotidienne des infrastructures du réseau informatique et télécommunications.

▲ Mise en place de nouvelles solutions informatiques dans un souci de simplification, d'aide à la décision et de productivité (outils de dématérialisation, développement du SIG intercommunal, refonte logicielle pour la gestion des interventions, etc.).

▲ Mutualisation de solutions transverses sur les 4 collectivités (migration vers des logiciels communs pour les Ressources Humaines, les Finances et l'Urbanisme).

▲ Évolutions et formations des sites internet des collectivités.

▲ Soutien logistique (Wifi...) aux grands événements sportifs et culturels de la Vallée.

▲ Développement d'outils informatiques spécifiques aux métiers:

- Nouvelles couches sur le SiG.
- Évolutions de la solution informatique pour le support utilisateurs (helpdesk).
- Évolution de ViaCham vers un outil d'une offre multiservices (logiciel de caisse pour les structures sportives et culturelles, vente en ligne des abonnements parkings, gestion de la restauration et du périscolaire, Cartes Vallée, développement de l'interopérabilité avec la CMB pour les forfaits de skis jeunes et les Chamval).

▲ Mise au point de logiciels métiers pour les services ou les usagers : Sitech, Isidor, Georges, 72h, Petites annonces...

▲ Création et supervision technique des sites internet chamonix.fr, ccvcmb.fr.

▲ Intranet et Extranet communautaires.



### Gestion du parc et du réseau

**420** postes informatiques  
répartis sur 15 sites

(hors parc pédagogique)

58 serveurs + 70 applications/  
progiciels

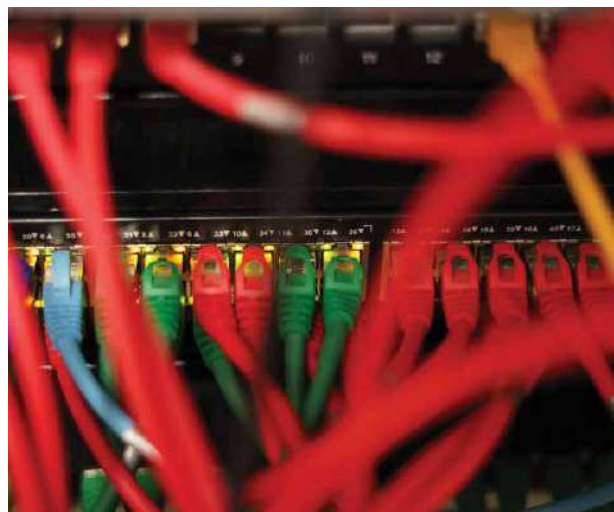
**180** lignes mobiles, 97 lignes  
fixes, 291 téléphones IP

530 comptes de messagerie  
répartis sur 4 serveurs

### Développement d'outils informatiques spécifiques aux métiers

ViaCham : **32** pôles, +11 300  
comptes en 2018 pour 73 000  
cartes enregistrées,

+ de **123 000** commandes/an  
sur site





# INFORMER & COMMUNIQUER

## « TRÈS HAUT DÉBIT ET FIBRE OPTIQUE »

### Objectifs et missions de la Régie intercommunale « Vallée de Chamonix Communications »

- ▲ Développement numérique du territoire : établissement et exploitation des infrastructures et des réseaux de communications électroniques.
- ▲ Fourniture d'un service de communication électronique au bénéfice d'un Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU).
- ▲ Disponibilité et sauvegarde de données à distance dans un datacenter intercommunal.

### Réalisations

- ▲ Création de la Régie à autonomie morale et financière, d'un Réseau d'initiative Publique (RiP) et du Groupement Fermé d'Utilisateurs (GFU).
- ▲ Déploiement d'une dorsale entre Servoz et Vallorcine.
- ▲ Travaux de sécurisation du datacenter / salle POP pour la gestion du réseau et l'hébergement de serveurs.
- ▲ Couverture THD pour plusieurs grands événements de la vallée de Chamonix.

  
**65 km** de fibres optiques  
entre Servoz et Vallorcine

**59** points GFU sur les 4 communes

**4** Opérateurs de services avec  
plus de 40 clients : Simond,  
RockyPop, Héliopic, Editions  
Guérin, Alpina, Faucigny,...  
**6** conventions : CMB, ENSA,  
SYANE, ATMB, HMB et Compagnie  
des Guides

Recettes : **200 k€** en 2018

### Objectif

- ▲ Mise en valeur d'une communication propre à la Communauté de communes.

### Réalisations

- ▲ Conception, élaboration, écriture, mise en page, impression et diffusion de tous les documents imprimés de la Communauté de communes : flyers, affiches, plaquettes, dossiers, lettres d'information, panneaux de chantier, cartons d'invitation, cartes de visite,... Ont notamment été réalisés en 2018 un dossier de presse Environnement, un Guide des bonnes pratiques environnementales, une plaquette sur la rénovation énergétique de l'habitat, le rapport d'activité communautaire.
- ▲ Pilotage global du site internet et création de contenus pour la rubrique "actualités" et plusieurs autres rubriques.
- ▲ Création de contenus pour la page Facebook de la collectivité et réflexion sur la présence de la collectivité sur d'autres réseaux sociaux.
- ▲ Rédaction et diffusion des newsletters thématiques : "actus" et "événements".
- ▲ Gestion et création de contenus pour kiosques (print), journaux lumineux et afficheurs électroniques.
- ▲ Pilotage de la politique événementielle et animation du comité événements.
- ▲ Couverture d'événements (notamment reportages photos).
- ▲ Gestion des relations presse (dossiers et communiqués) et des partenariats presse.
- ▲ Gestion du logo et de la charte graphique.
- ▲ Rédaction d'éditos et de discours pour le Président.

au 15.02.19  
**6 600** mentions "j'aime"  
sur page FaceBook  
**1 600** abonnés aux deux  
newsletters thématiques :  
"actus" et "événements"





## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC

101, Place du Triangle de l'Amitié -BP 91 – 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

Standard : 04 50 54 39 76 – [contact@cc-valleedechamonixmontblanc.fr](mailto:contact@cc-valleedechamonixmontblanc.fr)

Direction de la Communication : 06 78 99 81 09 – [dircom@chamonix.fr](mailto:dircom@chamonix.fr)

**[www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr](http://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr)**

Facebook : Vallée-de-Chamonix-Mont-Blanc